

Légation de Suisse

en
FranceC.51.13.1.-PS/rr^vad/C XI e. H/rm.

Paris, le 27 novembre 1951.

3 copies

1097/5 12 SA

Monsieur le Vice-Consul,

Par lettre du 8 novembre, vous avez bien voulu me faire connaître la réponse que la Préfecture de l'Île de la Réunion a faite à votre lettre du 22 août. Vous l'avez complétée par un tableau des soldes disponibles au 1er novembre sur les contingents alloués à ce département dans le cadre de l'accord franco-suisse et par un état des statistiques douanières se rapportant au mouvement commercial de la Réunion avec la Suisse.

Il ressort, en effet, de ces relevés que le pourcentage d'utilisation des contingents accordés à l'Île de la Réunion est très bas. Le chiffre ressortant de la statistique douanière n'est pas, lui non plus, très élevé. J'ai demandé à la Division du Commerce, à laquelle j'ai communiqué copie des annexes à votre lettre, de confronter vos relevés avec ses propres statistiques, si toutefois celles-ci font état du commerce spécial avec ce département. Vous dites cependant que, d'après les indications qui vous avaient été données par des représentants de commerce suisses de passage, vous avez cru pouvoir conclure que les échanges avec l'Île de la Réunion étaient plus importants. Vous vous demandez si, dans ces conditions, il serait justifié de saisir les instances compétentes d'une proposition tendant à vous autoriser à effectuer un voyage d'information dans ce département.

Il me semble que l'incertitude sur le volume réel des affaires avec la Suisse et les possibilités de les augmenter pourrait précisément constituer une raison en faveur du voyage d'information que vous vous proposez d'entreprendre. Je vous prierai, toutefois, avant de saisir la Centrale et comme je vous le proposais dans ma lettre-circulaire n°873⁺ de faire une proposition concrète en m'indiquant le but, le programme et le coût d'un tel voyage.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Consul, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de Suisse:
p.o.

M. D. A.

Au Consulat de Suisse,

TANANARIVE.
Madagascar.

+) du 1er septembre, concernant "Activité économique, rapports",